

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

N° DELIB_2022_50

L'an deux mil vingt-deux, le 14 novembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
Date de convocation du Conseil Municipal : 08/11/2022

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, DELOLY, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, LAURENT, ESTEVES, HERVIOU, VIOSSAT, Mmes, BLANC Christine, GLAZKOFF, BLANC Françoise, PERROT, ORAND, PACHOUD.

Excusés : M. BOINOT, Mmes RACHON, MAIRE, RIVATON, TANIOS, NAZZI, LAURENCO, COUTURIER.

Secrétaire de séance : M. ESTEVES Christian

Objet : plan de financement de la construction d'un terrain de basket

Domaine d'intervention : 7.5- Finances locales - Subventions

Considérant les besoins recensés par la commission sports notamment la création d'un terrain de basket à l'extérieur du Gymnase du Prieuré, Considérant le devis estimatif du projet

Monsieur le Maire propose le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Construction	72 334.20 €	DETR ou DSIL 25%	25 %	19 168,56 €
Maitrise d'œuvre	4340,05 €	ANS	32.39%	24 836,09 €
		aide forfaitaire du fonds fédéral FFBB	2,61%	2 000,00 €
		Région	20%	15 334,80 €
		Autofinancement de la commune	20%	15 334,80 €
TOTAL	76 674,25 €	TOTAL	100 %	76 674,25 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le plan de financement de la construction du terrain de basket,
- Autorise le maire à solliciter l'ensemble des financeurs,

- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 16/11/2022

Le Maire,



Bernard VALLON